

**ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE PORTANT DELEGATION
DE SIGNATURE A MADAME CLAUDINE CAMBON
DIRECTEUR DE LA SOLIDARITE DEPARTEMENTALE**

A.D Pers. n° 2005-925

Le Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne,

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions, et notamment ses articles 23, 25, 26, 27, 28, 29 et 32 ;

VU l'élection du 1er avril 2004 du Président du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental Pers. n° 95-585 du 26 juin 1995 portant organisation des Services du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental Pers. n° 04-568 du 7 mai 2004 portant délégation de signature à Madame Claudine CAMBON, Directeur de la Solidarité Départementale ;

VU la délibération du Conseil Général du 27 juin 2005 portant restructuration du pôle de développement social de Montauban et la note relative à l'affectation de divers personnels sur les pôles de Montauban ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

A R R E T E :

Article 1er : L'article 2 de l'arrêté départemental Pers. n° 04-568 du 7 mai 2004 est ainsi modifié, à compter du 1er juillet 2005 :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Claudine CAMBON, la délégation qui lui est conférée sera exercée par :

- Monsieur Patrick ALISE, directeur adjoint,
- Madame Martine CATHALA, directeur adjoint,
- Madame le Docteur Marie CARLADOUS, médecin hors classe, responsable du Service Départemental de Santé Publique et de Prévention,
- Madame le Docteur Christine ALLIAGA, médecin 1ère classe, adjointe de Madame CARLADOUS, pour les Personnes Agées et les Adultes Handicapés,
- Monsieur Jean-François GORCHON, attaché principal, responsable du Service de l'Aide Sociale à l'Enfance,
- Madame Chantal GAUTHIER, conseiller socio-éducatif, responsable du Service Placement,
- Madame Francine GARCIA, psychologue hors classe, chargée des Assistants Familiaux au Service Placement,
- Madame Marie-Christine SEMPE, psychologue hors classe, responsable de la Cellule adoption,
- Madame Annie TRANIER, rédacteur chef, adjointe de Madame SEMPE,
- Madame Françoise DELPECH, conseiller socio-éducatif, conseillère technique adjointe, chef du Service Social et du Service Insertion,
- Madame Nathalie BORJA, technicien supérieur principal, adjointe de Madame DELPECH,
- Madame Maryline LAQUES, attaché principal, chef du Service Tutelle,
- Madame Nadine MIRAMONT, attaché principal, chef du Service de l'Aide Sociale,
- Madame Jeanine TOURNEMINE, attaché, chef du Bureau de la Comptabilité,
- Madame Françoise BEDRIGNANS, attaché, chef du Service R.M.A.

Et par :

- Madame Danielle BRUNET, conseiller socio-éducatif, chef du Pôle de Montauban-Marcel Unal,
- Monsieur Jean-Claude CONTE, conseiller socio-éducatif, chef du Pôle de Montauban-Labat,
- Madame Brigitte CUILA, assistant socio-éducatif principal, chef du Pôle de Montauban-Villebourbon,
- Madame Laurence FOLIGNE, attaché, chef du Pôle de Montauban-Les Chênes,
- Madame Michèle BOSCREDON-MONTERGOUX, attaché, chef du Pôle de Castelsarrasin,
- Madame Noëlle HUMBERT, conseiller socio-éducatif, chef du Pôle de Nègrepelisse, à compter du 1er août 2005,
- Madame Anne DAGUIN, directeur, chef du Pôle de Caussade,
- Madame Mauricette DAUGE, assistant socio-éducatif principal, chef du Pôle de Moissac,
- Monsieur Jean-Paul DELMAS, conseiller socio-éducatif, chef du Pôle de Montech,
- Madame Joëlle RACHOU, rédacteur, chef du Pôle de Beaumont-de-Lomagne,
- Madame Sylvie FALBA, conseiller socio-éducatif, chef du Pôle de Grisolles,
- Monsieur Jean-Paul TERRENNE, assistant socio-éducatif principal, chef du Pôle de Valence d'Agen,
- Madame Sandra LOUAN-SALON, assistant socio-éducatif, chef du Pôle de Montaigu-de-Quercy.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,
le 10 août 2005

Le Président,

*
* *